



Cure de jouvence pour le canal du Nord du 17 mars au 13 avril 2014

Le canal du Nord, construit entre 1913 et 1965, sera totalement fermé à la navigation du 17 mars au 13 avril 2014, de Pont-l'Évêque (Oise) à Arleux (Nord) afin de réaliser d'importants travaux de maintenance et de réparation de ses ouvrages. La navigation se reportera partiellement sur le canal de Saint Quentin au gabarit plus limité.

Organisés tous les cinq ans par Voies navigables de France, ces travaux d'envergure sur un itinéraire de 95 km nécessitent l'abaissement des niveaux d'eau ou la mise à sec de certains biefs ⁽¹⁾ ou écluses. Ces opérations de vidange et de remplissage des biefs sont effectuées en étroite coordination avec le Conseil général de la Somme, propriétaire et gestionnaire du canal de la Somme en aval de Péronne, les services de police de l'eau et les fédérations de pêche.

Des travaux d'envergure tous les cinq ans pour entretenir le canal et ses ouvrages



Le canal du Nord est situé sur un itinéraire à moyen gabarit (de 600 à 1000 tonnes) qui relie les bassins de l'Oise et de l'Escaut. Il comprend 19 écluses et 2 souterrains sur 95 km de voies navigables et 17 stations de pompage pour remonter l'eau du canal. En moyenne annuelle, 8 500 bateaux de commerce circulent sur le canal du Nord pour un trafic de 2,7 millions de tonnes de marchandises (chiffres 2013).

Réalisés tous les cinq ans par Voies navigables de France, gestionnaire du canal, ces importants travaux de rénovation visent à fiabiliser les ouvrages de navigation. Pour 2014, ce chômage ⁽²⁾ représente un investissement de 3,2 millions € dont 2 M€ pour le versant Oise.

La nature des travaux

Les travaux porteront principalement sur la réfection de berges en béton, des radiers d'écluse, des couronnements de quais, mais également sur les équipements mécaniques tels que les dispositifs d'ancrage de portes d'écluses, les bassins des stations de pompage et le remplacement des glissières (éléments de guidage pour les bateaux) des souterrains de la Panneterie et Ruyaulcourt.

Réalisés en majorité par des entreprises, ces travaux mobilisent également toutes les équipes techniques, de maintenance et d'exploitation de la Subdivision de Péronne et de l'Unité Territoriale d'Itinéraire Escaut Saint-Quentin, pour superviser et réaliser une partie des interventions. Au total, le chantier impliquera plus d'une centaine d'agents VNF pendant un mois et près de 150 ouvriers d'entreprises privées.

Pendant toute la durée de ce chômage, une partie du trafic fluvial se reportera sur le canal de Saint Quentin, dont le gabarit est limité aux bateaux de 38m50 (350 tonnes maximum). Aussi, VNF a mobilisé ses équipes d'exploitation pour augmenter les horaires d'ouverture des écluses du lundi au dimanche, et ouvrir exceptionnellement le tunnel de Riqueval le dimanche.

Un savoir-faire en gestion hydraulique

Pour effectuer ces travaux, il sera nécessaire d'abaisser partiellement ou totalement les niveaux d'eau dans le canal, bief par bief, puis d'effectuer le remplissage des biefs après la réalisation des travaux.

Cette gestion hydraulique fine est réalisée et coordonnée par VNF, en étroite relation avec le Conseil général de la Somme concerné par le transfert de certains volumes d'eau. Les fédérations de pêche sont également averties de ces actions afin de prendre des mesures appropriées, telles que les pêches de sauvegarde.



Les opérations de vidange seront effectuées sur les biefs suivants à partir du 16 mars :

- les 16 mars et 17 mars:
 - vidange complète des biefs 3-4 (Sains-lès-Marquion), 4-5 (Moeuvres) et 5-6 (Graincourt),
 - abaissement d'un mètre des biefs 15-16 entre les écluses de Languevoisin et Campagne et 17-18 entre les écluses de Sermaize-Haudival et Noyon,
- le 24 mars :
 - vidange complète des biefs 8-9 entre les écluses de Moislains I et Moislains II et 18-19 entre les écluses de Noyon et Pont-l'évêque.

Les volumes d'eau correspondant à ces vidanges seront soit stockés dans d'autres biefs, soit évacués majoritairement vers l'Escaut et l'Oise.

Par ailleurs, le canal de la Somme, en aval de Péronne, permettra l'évacuation des apports naturels dans le canal du Nord (affluents et nappes phréatiques) durant la préparation et au début du chômage, avec un débit faible voisin de 1 m³/s. Cette procédure, mise au point avec le Conseil général de la Somme, conduit à un rejet progressif et maîtrisé de l'eau.

Les opérations de remplissage s'effectueront du 4 au 13 avril

Les ressources en eau seront apportées par l'eau stockée dans certains biefs, par des pompes dans l'Escaut et l'Oise, et par les apports naturels des affluents de la Somme qui se jettent dans le canal. Les opérations de vidange et de remplissage sont coordonnées entre les Directions territoriales Bassin de la Seine et Nord-Pas-de Calais de VNF.

- (1) *Bief* : portion de canal ou de rivière située entre deux ouvrages (barrages ou écluses) avec un plan d'eau horizontal
- (2) *Chômage* : période d'arrêt de la navigation pour effectuer des travaux sur le réseau

Pour toute demande de reportage et de visite de chantier, contacter le service communication :

Direction Territoriale Bassin de la Seine : 01 83 94 44 27 ou 03 44 92 27 13

Direction Territoriale Nord-Pas-de-Calais : 03 20 15 49 95 ou 03 20 15 49 70

Établissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

LES MISSIONS DE VNF

- Gérer, entretenir et exploiter 6 700 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, près de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen.
- Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF).
- Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes.
- Favoriser le report modal et les logistiques multimodales.
- Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages.
- Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.
- Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique.
- Encourager et développer la production d'énergies douces.
- Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.

Contacts presse

Voies navigables de France
VNF - Direction Territoriale Bassin de la Seine

Service communication
T. 01 83 94 44 27 ou 26
M. 06 23 02 09 35
corinne.spiner@vnf.fr

Arrondissement Picardie
Sylvie Dhumetz
T. 03 44 92 27 13
sylvie.dhumetz@vnf.fr

Voies navigables de France
VNF - Direction Territoriale Nord-Pas-de-Calais

Service communication
T. 03 20 15 49 95
T. 03 20 15 49 70
alexandra.autricque@vnf.fr
